( Nº 142. )

# Chambre des Représentants.

Séance du 10 Avril 1888.

## SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1887

DES

# CAISSES D'AMORTISSEMENT, DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS.

#### RAPPORT ANNUEL.

Messieurs,

J'ai l'honneur de présenter à la Chambre, en conformité de l'article 16 de la loi du 15 novembre 1847, un rapport sur l'administration, pendant l'année 1887, et sur la situation matérielle, au 31 décembre dernier, de la caisse d'amortissement et de celle des dépôts et consignations.

Ce rapport, dressé dans la forme habituelle, est suivi des états de situation des deux caisses et d'une déclaration de la commission de surveillance qui a été entendue selon le vœu de la loi.

#### CAISSE D'AMORTISSEMENT.

### FONDS D'AMORTISSEMENT.

Les fonds d'amortissement qui ont été mis à la disposition de la caisse, pendant l'année 1887, s'élèvent à fr. 2,556,826 58 c°; cette somme se répartit de la manière indiquée dans le tableau ci-après :

DETTES.		FONDS	EMENT.	
NATURE.	CAPITAL.	DOTATION.	INTÉRÊTS des espitaux amortis.	Total.
Dette à 5 p. %	519,859,000 - 154,719,000 - 882,594,082 22	1,039,718 - 556,797 50 882,594 08	297,717 »	1,337,435 ° 336,797 50 882,594 08
Тотл	λοχ	2,259,109 58	297,717 •	2,556,826 58

La dotation du 3 p. % est calculée à raison de 0.20 p. % du capital nominal,

Les dettes à 4 p. % ont été converties en 3 1/2 p. % à partir du 10<sup>st</sup> mai 1887; il n'a été liquidé pour ces dettes, en 1887, que la dotation afférente au semestre échu le 1<sup>et</sup> février de la seconde série du 4 p. %, soit 1/4 p. % du capital de 134,719,000 francs

La dette à 5 1/2, p. 0/2 est amortissable lorsque le cours ne dépasse pas le pair; la dotation est de 0.20 p. 0/2 du capital nominal et elle prend cours :

Pour la 1<sup>re</sup> série, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1888; Pour la 2<sup>e</sup> série, à partir du 1<sup>er</sup> mai 1887; Pour la 3<sup>e</sup> série, à partir du 1<sup>er</sup> août 1887.

La caisse a reçu en 1887, pour la 2° série, le semestre échu le 1° novembre dernier, soit 0.10 p. % de fr. 882,594,082 22 c²; les dotations pour la 1° et la 5° série seront mises à sa disposition pour la première fois respectivement le 1° juillet et le 1° février 1888.

### Emploi des fonds.

La caisse disposait en 1887:

1º Des fonds d'amortissement non	en	plq	yés	a u	ı 31	de	éce	mbre		
1886		٠.	•					. fr.	3,315,062	95.
2º Des fonds de l'année 1887.					٠	•			2,556,826	58
		E	nse.	MBL	æ.			. fr.	5,871,889	53
Elle a dépensé pour acquérir :										
		A R	ppΛ	RTE	R			fr	8 874 889	83

Report . . . fr. 5,874,889 53

Un capital de 30,500 francs en 4 p. %, 1 re série. 30,794 83 Un capital de 21,800 francs et 4 p. %, 2 série. 21,792 18 52,587 01

Elle a reversé au Trésor les fonds d'amortissement qui n'ont pu recevoir leur destination à cause de l'élévation des cours, savoir :

Pour le 3 p. %. . . . . . . fr. 1,337,435 "

— 4 p. %, 1<sup>ro</sup> série . . . 2,278,753 12

— 4 p. %, 2<sup>o</sup> série . . . . 651,802 82

— 4,267,990 94(')

— 4,320,577 95

#### Taux des rachats.

Les rachats ont été effectués, en 4 p. %, 1 re série, au cours de fr. 99 80 ce; en 2 e série, aux cours de fr. 99 75 ce et de fr. 99 90 ce. La caisse n'a eu que trois fois l'occasion de racheter du 4 p. % au-dessous du pair pendant la période du 1 re janvier au 50 avril; le cours le plus élevé a été de fr. 102 50 ce.

### Situation des emprunts.

Le capital non amorti des emprunts jouissant d'une dotation d'amortissement s'élevait, au 31 décembre 1887, à . . . . . . fr. 1,694,477,507 22

		-
(1) Ces sommes proviennent des dotations ci-après :		
3 p. %:		
Semestre échu le 1er novembre 1886 fr	668,717	50
— le 1 <sup>er</sup> mai 1887 ·	668,717	50
	······································	1,337,435 »
4 p. %, 1 <sup>re</sup> série :		•
Semestre échu le 1er novembre 1886 fr.	2,509,547	95
à déduire : sommes employées	30,794	85
		<b>2,278,753 12</b>
4 p. %, 2 <sup>me</sup> série :		
Semestre échu le 1er août 1886 fr.	536,797	50
— le 14 février 1887 336,797 50	)	
à déduire : sommes employées 21,792 18		
-	315,005	52
	<del></del>	651,802 82

#### SAVOIR:

Dette à	3 p. %.					. fr.	509,935,100	»
							136,948,125	
							882,594,082	
							165,000,000	
						Fı.	1,694,477,307	22

## CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS.

Au 31 décembre 1887, les dépôts en numéraire et en fonds publics confiés à la caisse des dépôts et consignations, s'élèvent à 313 millions de francs environ; ils étaient de 287 millions à la fin de l'année précédente.

C'est aux placements effectués pour le compte de la caisse d'épargne que cette augmentation est entièrement due ; les placements ont dépassé les réalisations de 31,900,000 francs.

On constate une diminution de 1,283,000 francs sur l'ensemble des cautionnements et de 5,036,000 francs sur les consignations. En ce qui concerne les consignations, elle est due surtout à ce que la caisse ne reçoit plus les dépôts qui n'ont d'autre cause que la libre disposition des déposants. Ces dépôts donnaient lieu à des dépenses qui, eu égard aux frais de gestion et aux pertes d'intérêts, n'étaient plus en rapport avec les produits.

Le tableau ci-après présente la situation de la caisse à partir de l'année 1850 et il renseigne le montant des dépôts pour chaque branche de service.

	Situation, au 34 décembre de ces années, des sommes et valeurs (par milliers de francs) déposées du chef de												
ANNÉES	cantionnements de comptables et de contribuables (en numéraire).	causionnements d'entre- preneurs, d'adjudica- taires et d'agents com- merclaux (en numé-	cautionnementsver- ses en fonds pu- blics (valeur no- minale).	consignations judi- ciaires et autres (en numéraire).	cautionnements de remplaçants dans la milice (en nu- méraire).	fonds de rémunéra- tion des miliciens inférèts compris (en numéraire).	fonds provenant des benefices des jeux de Spa en 1871 et 1872 (en numère).	application des fonds disponibles do la caisse d'epargne et de reisale (valeur nominale des	autres services.	ensemble.			
1850	9,608	ນ	•	2,905	»	,,	•	۸	•	12,513			
1855	10,477	763	4,615	4,746	n	'n	ø	n	,	20,601			
1860	12,647	1,059	5,510	7,172	ø	c	n	*	n	26,388			
1865	14,762	2,148	12,505	7,457	39	13	<b>3</b>	,		36,872			
1870	15,700	1,405	11,465	11,197	505	25	»	6,126	n	46,196			
1875	20,988	2,015	13,467	21,377	2,031	11,362	3,393	26,796	,	101,429			
1880	28,916	5,984	17,732	32,156	1,534	5,271	176	64,227	2,356	154,352			
1885	36,587	4,506	15,049	41,055	313	71	138	156,530	713	254,980			
1886	39,366	4,594	15,102	41,231	322	76	144	187,744	625	287,004			
1887	38,447	4,731	12,401	36 <b>,19</b> 5	324	77	151	219,690	1,110	313,026			

# Voici le mouvement propre à chaque catégorie de dépôts :

## Cautionnements de comptables et de contribuables.

### le En numéraire.

Solde des sommes déposées au 31 décembre 1886 fr. Mandats de remboursement en circulation à la même	39,290,151	49
époque	75,786	41
Versements reçus en 1887	•	
Fr.	44,458,653	23
Mandats acquittés en 1887	6,011,369	66
F <sub>R</sub> .	38,447,283	57
Y compris une somme de 1,301,050 francs restant à inscri	re.	
2° En fonds publics.		
Solde au 31 décembre 1886 fr.	3,130,900	))
Dépôts de 1887		»
	. 5,101,900	
Restitutions	. 2,363,200	n
Solde au 31 décembre 1887	. 2,738,700	"
Ce solde se décompose, suivant la nature des titres déposés	s, comme il si	ait:
Dette belge à 2 '/2 p. º/o	fr. 1,000	»
— 3 p. ∘/₀		) »
— 3 ¹/₂ p. ⁰/₀	. 1,791,700	
Caisse d'annuités à $4 \frac{1}{2} p. \frac{0}{0}$	. 50,000	»
स	'r. 2,738,700	) »

# Cautionnements d'entrepreneurs et d'adjudicataires.

## lo En numéraire

Solde au 31 décembre	Dépôts préalables. ——	Cautionnements proprement dits.	Ensemble —
1886 fr.	481,902 59	4 394,100 76	4,876,003 35
Versements de 1887	5,360,417 20	2,008,100 27	7,368,517 47
Totaux fr.	5,842,319 79	6,402,201 03	12,244,520 82
Mandats de rembourse- ment acquittés	5,412,643 14	1,670,611 59	7,083,254 73
Solde au 31 décembre 1887 fr.	429,676 65	4,731,589 44	5,161,266 09

### 2º En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1886. Dépôts de 1887								•			» —
Restitutions									R.	23,567,550 14,334,000	» »
Solde au 31 décembre 1887				,				. 1	fr.	-	»
Ce solde se décompose comm	e il s	suit	:								
Dette belge à 2 1/2 p. % .							,		. 1	r. 20,000	))
— 3 p. %											))
- 3 1/2 p. %.											))
— 4 p. ⁰/₀											))
Titres de la Caisse d'annuité	s 3 p.	%							٠	. 4,050,300	*
										. 294,450	<b>)</b> )
										279,400	<b>»</b>
Obligations du crédit comm	•	•									))
<del>-</del>										. 21,300	))
-		4	2	). °	0			•	•	. 149,200	»
				,	Гот	ΑL		٠		fr. 9,233,550	*>
	Cons	ign	atio	ns.							
Solde au 31 décembre 1886									fr.	41,231,204	45
Versements de 1887										•	
									fr	50,463,906	39
Remboursements de 1887 .		• .			•	•				•	
Solde au 31 décembre 1887		•	. ,	•	•				fr.	36,194,793	19

Les opérations de l'année se répartissent, par nature de dépôts, de la manière suivante :

M) A MYTES ID	CAPITAUX	A Palana was	O L ENGL - IN	EXCÉ	DENT	
NATURE des bépôts et consignations.	on dépôs au 31 déc. 1886.	CAPITAUX déposés en 1887.	CAPITAUX romboursés ex 1887.	des D É P ÔTS effectués en 1887 sur les remboursements.	des AFMBOURSEWENTS sur les DÉPÔTS effectués en 1887.	CAPITAUX •* d6p81  au 31 déc. 1887.
Capitaux remboursés par les Pays- Bas	7,546 93			;•		7 × 10 07
2. Saisies réelles du Hainaut	72,051 14	•			n	7,546 93 72,951 14
5. Cautionnements pour mise en liberté provisoire. (Loi du 18 février 1852.)	40,137 70	14,926 -	6,55 <b>0</b> +	8,376	•	48,513 70
4. Cautionnements en garantie de droits de succession. (Loi du 27 décembre 1817.)	444,356 05	71,428 74	<b>5</b> 9,361 54	21,067 20	v	465,423 25
3. Indemnités du chef d'expropriation pour cause d'utilité publique	2,160,378 70	2,462,075 92	2,753,554 15	я	271,458 23	1,888,920 56
6. Fonds disponibles de la masse des dé- tenus des maisons centrales, et de la masse d'habillement des gardiens.	90,165 61	8,000 •	12,472 50	•	4,472 50	85,693 11
7. Sommes appartenant à des successions vacantes	409,050 40	15,094 5}	22,136 65	9	7,042 12	402,008 28
8. Sommes appartenant à des absents .	510,850 28	79,019 17	76,605 72	2,413 45	ń	519,263 73
9. Fonds de mineurs et interdits. (Loi du 16 décembre 1851.)	20,029,510 40	2,051,300 15	5,042,519 83	o	991.212 68	19,038,297 72
10. Fonds de faillites, (Loi du 18 avril 1851.)	5,009,315 34	<b>2,378,465 50</b>	?,539,269 28	N	160,805 78	5,838,511 56
11. Sommes frappées de saisie-arrêt dans les caisses du Trésor. (Lois du 16 mai 1846 et du 28 décembre 1867.)	25,650 59	14,880 48	2,512 41	12,368 07	P	37,998 66
12. Dépôts de toute autre nature	11,435,311 22	2,157,511 47	5,783,158 14		3,645,646 67	7,789,664 55
Тотаих	41,231,204 45	9,232,701 04	14,269,113 20	44,224 72	5,080,635 98	<b>3</b> 6,194,793 19
Excédent des	REMBOURSEMENTS	SUR LES DÉPÓI	rs , fr.	5,036,	411 26	

## Cautionnements de remplaçants.

La caisse a continué, en 1887, à restituer les cautionnements de remplaçants qui ont été fournis sous le régime de l'article 72 de la loi du 3 juin 1870, abrogée par celle du 17 septembre 1875.

Les opérations de l'année se résument comme il suit :

#### 1º Principal.

Solde au 31 décembre 1886 Mandats délivrés en 1887, au profit d	e r	emj	pla	çan	ts !	ice	. fr. nciés	214,399 21
ou envoyés en congé illimité								
Capital inscrit au 31 décembre 1887			•		•		. fr.	210,667 13

#### 2º Intérêts.

Solde au 31 décembre 1886		. fr.	107,111	39
Intérêts portés en compte aux remplaçants, en 1887	•		8,700	21
		FR.	445,844	60
Intérêts mandatés au profit de remplaçants	•		2,183	48
Intérêts inscrits au 31 décembre 1887	•	. fr.	113,628	12
Total général		. fr.	324,295	25

## RÉMUNÉRATION DES MILICIENS.

La liquidation des caisses de milice instituées par la loi du 3 juin 1870, est terminée, sauf en ce qui concerne les sommes revenant à des miliciens dont les droits à la rémunération n'ont pu, par suite de circonstances spéciales, être établis précédemment.

La caisse a payé, en 1887, à des miliciens de 1874 appartenant à cette catégorie, diverses sommes s'élevant ensemble à fr. 1,903 94 cs. Elle détient une somme suffisante pour le règlement ultérieur d'autres cas litigieux.

La situation des diverses caisses de milice se présentait, au 31 décembre 1887, comme il suit:

Classes de milice.	SUBVENTIONS et	versés à la Caiste génés retraite au profit des si pour la rém	FONDS lenus en réserve		
	duránáro accumulás.	immédiate.	différée.	ATTRIBUÉS AU TRÉSOR.	au 31 décembre 1887.
1871	2,710,932 69	1,721,054 57	<b>521,08</b> 9 <b>6</b> 5	664,059 28	3,829 <b>2</b> 1
1872	2,766,677 18	1,740,639 82	256,402 85	755,580 26	14,054 25
1873	2,446,616 90	1,745,536 67	104,156 29	588,097 89	8,826 05
1874	2,540,434 29	1,884,458 78	96,050-57	509,842 39	49,482 55
1875	2,074,222 22		,	2,074,222 22	,
		- '	,	TOTAL.,	76,192 06

Ville de Spa.

Il a été alloué à la ville de Spa, par la loi du 21 août 1874, un subside de 890,000 francs dont le montant est destiné au payement de certains travaux d'embellissement et d'utilité communale.

La ville de Spa ne peut en disposer qu'en vertu d'autorisation tement de l'Intérieur. La caisse des dépôts et consignations, chargée d'effectuer	le placem	ent
provisoire du subside, était encore dépositaire, de ce chef, au 1886, de titres de la Caisse d'annuités à 4 1/2 p. 0/0, s'élev à	ant ensem	
et de titres de la dette belge à 3 1/2 p. % s'élevant à	6,100	»
Ensemble fr.	144,300	>>
Ce dépôt s'est accru de titres 3 1/2 p. %, à concurrence de	7,300	"
et il a été réduit du capital d'une obligation de la Caisse	151,600	»
d'annuités remboursable, soit	1,000	»
Au 31 décembre 1887, le dépôt était donc de fr.	150,600	»
Aucune remise de fonds n'a été autorisée pendant l'an Département de l'Intérieur.	inée, par	le
Avances pour construction de maisons d'école.		
Deux avances, s'élevant ensemble à fr. imputables sur le crédit de fr. 229,314 21 cs alloué au Déparment de l'Intérieur par le Budget de 1884, ont été consenties en 1885.	24,100	"
La caisse des dépôts et consignations recouvre les annuités souscrites et les reverse au Trésor jusqu'à concurrence des		
avances faites.  Elle a reçu et reversé, en 1887 fr. 1,611 32		
antérieurement	7 180	וע
	$3,\!450$	91

# FONDS SPÉCIAL DE PRÉVISION MONÉTAIRE.

Il reste à verser, pour couvrir la dépense

La loi du 17 mai 1886, relative à la transformation de pièces de 5 francs en monnaies divisionnaires, a décrété que le bénéfice résultant de cette opération serait affecté, avec les intérêts à en provenir, à l'institution d'un fonds spécial de prévision monétaire dont la gestion a été confiée à la caisse des dépôts et consignations.

. fr.

20,649 49

La loi du 14 août 1887 a décidé de verser également à ce fonds spécial le produit de la fabrication de pièces d'un centime, après déduction de tous frais.

En exécution de ces lois, la caisse a reçu en 1887 :

Bénéfice sur la transformation de pièces de 5 francs fr.	420,475	>>
- sur la fabrication de pièces d'un centime	25,524	96
Intérêts	7,588	75
F <sub>R</sub> .	453,588	71
Elle a effectué, en 1887, des achats en 3 1/2 p.º/, à concurrence d'un capital nominal de 419,100 francs; le coût de ces achats		
s'est élevé à	427,978	23
Le surplus, soit	25,610	48

a été placé, également en 3 1/2 p. %, au commencement de l'année 1888.

## CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE.

Les placements définitifs de la Caisse générale d'épargne et de retraite sont, en vertu de l'article 30 de la loi du 16 mars 1865, effectués par la caisse des dépôts et consignations, qui a la garde des valeurs et qui est chargée également de les réaliser.

L'annexe nº 3 fait connaître les diverses opérations qui ont ainsi été effectuées, en conformité des décisions du conseil d'administration.

Leaving the 1/24 //24 1/2 1/2 1/2 The Transfer of Administration of the 1/2 1/2 1/2 1/2 1/2 1/2 1/2 1/2 1/2 1/2			
La caisse des dépôts était dépositaire, au 31 décemb	re ·	1886, de valet	ırs
s'élevant en capital à	fr.	165,370,750	<b>)</b> )
Les placements de l'année ont été de	•	47,417,600	))
Ensemble	. fr.	212,788,350	<b>)</b> )
et les réalisations de		14,009,100	<b>»</b>
Reste .	. fr.	198,779,250	"
Les cautionnements en fonds publics fournis par membres des comptoirs agricoles sont également dépose	és à		
la caisse des dépôts; ils s'élèvent à	. fr.	78,000	))
Les valeurs en dépôt s'élevaient donc, au 31 décem	bre		

. . fr. 198,857,250 »

1887, au capital de . . . . .

La Caisse d'épargne possédait, au 31 décembre 1886. thécaires montant à				
Elle a consenti, en 1887, de nouveaux prêts pour .	•		172,000	,,
Ensemble .			10,617,265	45
Les remboursements sont de		•	1,368,262	65
Reste au 31 décembre 1887	. f	r. 	9,249,002	80
La loi du 15 avril 1884 a autorisé la Caisse d'épargne : de ses fonds disponibles en prêts agricoles.  Le solde des capitaux ainsi employés était, au 31 dé 1886, de	cen	nbi	•	
26 prêts, s'élevant ensemble à			. 485,050	"
7 prèts, s'élevant ensemble à	٠		. 48,600	<b>»</b>
et 8 prêts, s'élevant ensemble à sous la garantie du comptoir de Vielsalm.		•	. 8,300	"
Ensemble		. f	r. 897,269	44
Les remboursements effectues en 1887, sont de .			. 22,790	36
Le solde au 31 décembre 1887 est donc de		. <b>f</b>	r. 874,478	88
Le Trésor a cédé à la Caisse d'épargne, en 1885, les a				•

Le Trésor a cédé à la Caisse d'épargne, en 1885, les annuités souscrites par les provinces et les communes en remboursement des avances faites pour construction et ameublement de maisons d'école; la valeur des annuités en porteseuille au 31 décembre 1887 est de . . . . . . . fr. 10,710,068 91

Les placements en fonds publics faits par la caisse des dépôts, pour le compte de déposants à la Caisse d'épargne, s'élèvent en nombre à 139 et en capital nominal à 707,000 francs.

**₩** 

Le Ministre des Finances,
A. BEERNAERT.

(12)

# ANNEXES.

Annexe nº 1.

# SITUATION GÉNÉRALE

DE

# LA CAISSE D'AMORTISSEMENT,

PRÉSENTANT

LE RÉSUME DES OPÉRATIONS PAITES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1887.

## FONDS D'AMORTISSEMENT ET EMPLOI DE CES FONDS.

	DETTES.									
DÉSIGNATION.	AMOR	TIES.		EXISTANTES.						
designation.	4 p.º/a (1re série).	4 p. % (2me série).	5 p. ⁰/₀.	51/, p.º/. (1re série).	3 1/2 p.*/. (2 me série).	3 1/2 p. 0/0 (5me série).	Totaux.			
	914,893,682 22	134,719,000 »	519,859,000	156,948,125 •	882,594,082 22	165,000,000 ·	1,704,401,207			
		ATTO IN	A NE CONTROL	(* 4 + <b>37) 500 30</b> 1 001 / 8	1					
	r	OVES D.	AMORTI:			ī				
Dotations annuelles	и	336,797 50	1,039,718 »	p.	882,594 08	•	2,259,109 58			
ntérêts des capitaux amortis	r	ы	297,717	n		à	297,717			
Fonds d'amortissement de l'an- née 1887	1)	336 797 50	1,337,455	,	882,594 08		2,556,826 58			
Dotations et intérêts des années	50,194,641 58			*	•	•	43,490,698 58			
	30,194,641 58	5,56 <b>7,</b> 975 »	11,602,514 50	^	882,594 08	9	46,047,525 16			
		EMPLO	of des f	ONDS.						
Coût des rachats effectués en 1887.	30,794 83	21,792 18	b)		n		52,587 01			
Coût des rachats effectués anté- rieurement	1,970,091 72		8,293,21 <b>6</b> 76	,	*	p.	10,263,308 4			
	2,000,886 55	21,792 18	8,293,216 76	34	i)	n)	10,315,895 49			
Attribution au Trésor des fonds non employés par suite de l'élé- vation du cours des titres à 3 et	0.070.77.7.40	ara aa 2 80	4 # 4 7 / 4 4				4007.000.0			
4 p. % au-dessus du pair Versements effectués antérieure-	2,278,755 12		1,337,435	9)		*	4,267,990 94			
ment du même chef	25,915,001 91	2,694,380 -	1,302,945 24	•	,	,	29,912,327 1			
	30,194,641 58	3,367,975 »	10,933,597 »	. "	•	P	44,496,213 5			
3n caisse au 31 décembre 1887 .	,	n	668,717 50	-	882,594 08	P	1,551,311 5			
	30,194,641 58	3,567,976	11,602,514 50	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	882,594 08	,	46,047,525 10			

# CAPITAL NOMINAL DES TITRES RACHETÉS ET BRULÉS PUBLIQUEMENT, OU FRAPPÉS DU TIMBRE D'AMORTISSEMENT.

		DETTES.								
DÉSIGNATION.	AMOR	TIES.		EXIST	ANTES.					
	4 p % (1 ** série)					3'/2p.0/0 3'/2p.0/0 (2mc série). (3mc série).		Totaux.		
	914,893,682 22	154,719,000	519,859,000	» 156,948,125 ·	882,594,082 22	165,000,000 »	1,704,401,207 2			
		TITR	ES RACE	IRTÉS						
		TITR	ES RACE	LETÉS.						
minus subate sandari Panyta	1	TITR	ES RACI	ietés,	1		1			
Titres rachetés pendant l'année 1887	30,500 »		ES RACI	ietés,		,	9			
	30,500 » 1,966,300 »	21,800	1		7	n n	" 9,923,900			

## TITRES BRULÉS ET ANNULÉS.

Titres brúlés	1,996,800 +	21,800 "	9,923,900 "	p	ß.	•	9,923,900 *
Titres frappés du timbre: Racheté pour l'amortissement	ń	n	n	<b>»</b>	ñ	33	10
	1,996,800 -	21,800 "	9,923,900 "	*	,	^	9,923,900

## **ÉTAT COMPARATIF**

de la dette dotée d'un amortissement et de la portion de cette dette amortie au 31 décembre 1887.

1º Titres à amortir	914,895,682 22	134,719,000 n	519,859,000 ×	136,937,125 -	882,594,082 22	165,000,000 »	1,704,401,207 22
2• ~ amortis	1,996,800 -	21,800 »	9,923,900 v	, "	10	Đ	9,923,900 5
5° — convertis	912,896,882 22	134,697,200 »	, ,		a	α	ъ
4º - restant à amortir	n	n	509,935,100 »	136,948,125	882,594,082 22	165,000,000 »	1,694,477,307 22
	<u> </u>	·	<u> </u>	<u> </u>	}		<u> </u>

Bruxelles, le 34 mars 1888.

Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique, chargé de la gestion de la caisse des dépôts et consignations,

## Annexe n° 2.

## SITUATION DE LA CAISSE DES DÉPOTS ET

ACTIF.	
Dépôts	s et
Trésor public. { Son compte courant	22
Fonds publics et dép Caissier de l'État, S/C de cautionnements en fonds publics et dépôts de garantie en numéraire	
Placements définitifs pour le compte de la Caisse générale d'épargne et de retraite	•
Placements Caissier de l'État, S/C courant	•
A REPORTER. , fr. 312,521,321	40

## CONSIGNATIONS, AU 31 DÉCEMBRE 1887.

PASSIF.	
ensignations.	
Cautionnements en numéraire de comptables et l'Inscrits fr. 37,08 de contribuables	38,386,233 60 1,050
Mandats émis pour remboursement de cautionnements de comptables, restant à payer	61.049 97
Cautionnements en numéraire des entrepreneurs, loscrits	5,934 38 \ \ 4,679,606 87 \ \ 4,731,589
Mandats émis pour remboursement de cautionnements d'entrepreneurs, restant à payer	51,982 67
Consignations de toute nature	
Cautionnements de remplaçants	210,667 13 210,667 13 324,295
Caisse de milice. (Rémunération des miliciens.) (Levée de 1871).	-1
—                                 (     — 1872)	14,054
( _ 1873),	8,826
—	49,482
Cautionnements en fonds publics et dépôts de ga- {	11,972,250 * 12,401,926
Ville de Spa	• •
onds de dépôt.	
Trésor public, S/C d'avances	
Fonds spécial. (Réserve)	•
Ville de Spa	· ·
Divers. Compte à régulariser	34,223
Fonds de prévision monétaire	
·	

## ACTIF.

nds nationau	x rep	résentant le	es capitaux d	le cautionn <mark>em</mark> e	nts et de cor	nsignations	:			
. 6,754,024	79 ca	pital nomii	oal de titres à	121/sp. % .		· · · ·		acquis pour fr.	4,080,118 41	
28,499,700	٠		<b>-</b>	5 p. %				•	19,177,725 58	i
13,602,675	•		****	3 1/n p. % (1	r• série).				13,360,172 24	
10,837,105	52			3 1/2 p. % (24	série)			***	10,740,685 89	
35,267,500	•	_	_	3 1/2 p. % (34	série)			•	35,683,164 28	
240	r		obligatio	ns 4 p. º/6 de la	ı Caisse d'an	nuités		-	253 68	
1,220	•	-		4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> p. %	-			den.	1,392 80	•
94,962,465	<b>31</b> .									83,043,512
nds nationau	x de	a réserve :								
766,000	· Ca	ipital nomi	nal de titres	à 3 p. %				acquis pour fr.	599,763 39	
27,620	20			3 1/2 p. % (2	!* série)				15,576 13	;
40,000	•	******		5 1/2 p. % (3	e série)				41,448 77	•
833,620	20		,	, . ,						. 656,788
			•	ée de 1871): gne	. <b></b> .				. acquis pour fr	. 5,829
			•	ée de 1872) : gne					, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	14,054
			•	ée de 1873) : gne					w.	8,826
			•	ée de 1874): gne						49,482
ads de prévis	n aoi	onétaire :								
103,200 315,900			inal de titre: —	5 2 3 1/2 p. % () 3 1/2 P % (					104,645 40 523,332 83	
419,100								-		497.070
							• •			427,978
	.11 6	and at the	potraile	Compta à ragui	APICAT					18,364

P	A		Ç	T	r	
	3 F	~	v		ж.	

REPORT. . . fr. 396,744,157 67

Fr. 396,744,157 67

Bruxelles, le 31 mars 1888.

Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique, chargé de la gestion de la caisse des dépôts et consignations,

BIDEZ.

Annexe nº 3.

# CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS. — Mouvement et situation du portefeuille.

NATURE DES VALBURS,	VALEURS en PORTEFEUILI.E au i** janvier 1887.	CAPITAL NOMINAL  des  eltres entrés  pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL  des  titron sortis.	VALEURS ca PORTEPEUH.LE au St décembre 1887.
Caisso des dépôts. — Fonds ord	linaire :				
Titres 2 1/2 p. 0/6.  - 3 p. 0/6	6,753,192 51 30,919,200 • 15,215,475 • 17,686,615 52 27,284,200 • 180 • 790 •	844,490 » 7,985,300 » 60 » 430 »	6,754,024 79 30,019,200 ° 15,215,475 ° 18,531,105 52 35,267,500 ° 240 ° 1,220 ° 106,688,765 51	2,419,500 • 1,612,800 n 7,694,000 "	6,754,024 79 28,499,700 • 13,602,675 • 10,837,105 52 35,267,500 • 240 • 1,220 •  94,062,465 31
Calsse des dépôts. — Fonds spe	icial :				
Titres 3 p. °/ <sub>0</sub>	731,800 » 27,620 20 40,000 »	30	766,000 ° 27,620 20 40,000 ° 833,620 20	) ) )	766,000 * 27,620 20 40,000 * 833,620 20
Caisse do milice Levée de 1	871 :				
Livret de la caisse d'épargne	3,717 70	111 51	5,829 21	n	3,829 21
Caisse de milice. — Levée de 1	872 :				
Livret de la caisse d'épargne	13,644 93	409 32	14,054 25	n	14,054 25
Caisse de milice. — Levée de 1	873 :				
Livret de la caisse d'épargne	8,569 01	257 04	8,826 05		8,826 05
Calsse de milice Levée de 1	1874 :				
Livret de la caisse d'épargne	49,899 81	1,486 68	51,386 49	1,903 94	49,482 55
Fonds de prévision monétaire.	– Loi du 17 mai	1886 :			
Titres 3 1/2 p. 0/0 (2° série)	, n	103,200 » 315,900 »	103,200 » 315,900 »	• n	103,200 ° 315,900 °
	n	419,100 »	419,100 »	•	419,100 »

NATURE DES YALBURS.	VALEURS en PORTEFBUILLE au 1° janvier 1887.	CAPITAI, NOMINAL des titros emtrés pendant l'année,	Total.	CAPITAL NOMINAL  des  titros sortis.	VALEURS en PORTEPEUILLE au bi décembre 1887.
Ville de Spa :					
Titres 31/3 p. % (11 série)	6,100 *	7,300 •	13,400 ^		13,400 »
Obligations 4 1/2 p. 0/0, Caisse d'annuités.	158,200 »	'n	138,200 »	1,000 •	137,200
	144,300	7,300 »	151,600 »	1,000 •	150,800 "
Caisse générale d'épargne et «	to retralte:			•	
Titres 2 1/2 p. 9/0 (1 r série)  3 1/2 p. 9/0 (1 r série)  3 1/2 p. 9/0 (2 série)  5 1/2 p. 9/0 (3 série)  5 1/2 p. 9/0 (3 série)  Obligations 4 1/3 p. 9/0 du Créd. communal  Emprunt du Brabant.  de la Ci Immob , 4 1/2 p. 9/0  Forges de la Providence.  de Dendre-et-Waes  Produits au Flénu  Est belge.  Ville de Liège  Crédit communal 3 p. 9/0  du charbonnage du Hasard.  de la Ci Immob , 4 p. 9/0  Quenast (1 r et 3 m série)  Quenast (1 r et 3 m série)  Manvers-Gand  Fland occidentale (1 r série).  Sambre et Meuse, 4 p. 9/0  Vieille-Montagne  Anvers-Rotterdam.  Nord de la Belgique  Welkenraedt  Nord-Belge.  Plateaux de Herve  Namur-Liège  Namur-Liège  Liège-Maestricht  Actions privilégiées Bruxelles-Lille-Calais  Tournai-Jurbise  Obligations. Solvay et Cie  Crédit communal 4 p. 9/0  Levant du Flénu, 4 1/3 p. 9/0  3 9/0 Caisse d'annuités  3 9/0 Mons à Hautmont  Bons du Trésor	12,988,400	4,820,000 2	15,735,200	10,000 • 500 n 7,000 » 2,000 n 1,000 n 1,000 n 1,000 n 1,000,000 »	15,735,200
	165,370,750 .	47,417,600 "	212,788,550 *	14,009,100 n	198,779,250 =
Cautionnements des comptoirs agricoles.	48,000 0	47,000 v	95,000 »	17,000 »	78,000
Créances hypothécaires	10,445,265 45		10,617,265 45	1,368,262 65	9,249,002 80
Prêts agricoles	655,319 44	241,950 *	897,269 44	22,790 56	874,478 88
Annuités souscrites par les provinces et les communes	11,224,529 37	275 71	11,224,605 08	514,536 17	10,710,068 91
	187,743,664 20	47,878,825 71	235,622,489 97	15,931,689 38	219,690,800 50

# DÉCLARATION de la Commission de surveillance sur le rapport annuel de M. le Ministre des Finances.

La Commission de surveillance instituée près la caisse d'amortissement et la caisse des dépôts et consignations déclare qu'il résulte de sa vérification, à la date du 31 décembre 1887, que le portefeuille de ces deux institutions se composait, ainsi que cela se trouve constaté dans le rapport de M. le Ministre des Finances, des titres et valeurs ci-près:

	TITRES ET	TITRES ET VALEURS	
	roprésentés á in COMMISSION,	déposés  à la  BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du couverneur de cet établissement.	TOTAL.
<b>.</b> ,	<del></del>	<u></u>	
Appartenant à la caisse d'amortissem <sup>e</sup> et destinés à être brûlés : L'îtres & p. º/o Belge			•
В.			
Appartenant à la caisse des dépôts et consignations : Titres 2 1/2 p. 9/0 Belge	6,750.824 79	3,200	6,754,024 79
- 5 p. %	27,903,300 ° 12,742,575 ° 7,032 525 52	596,400 + 860,100 / 3,804,580 »	28,490,700
— 3 ½ p. % — (3° série)	54,992,200 *	275,500 - 240 •	35,267,500 a
- 4 <sup>1</sup> / <sub>3</sub> p. %	•	1,220 °	1,220 •
	89,421,425 31	5,541,040 •	94,962,465 31
<i>c</i> .		<u> </u>	<u> </u>
Appartenant au fonds spécial (Réserve) :  Titres 3 p % Belge	350,000 ° 27,620 20	416,000	766,000 * 27,620 20
- 3 (3° série)	•	40,000 -	40,000
	577,620 20	456,000 »	833,620 20
D.			
Appartenant à la caisse de milice. (Levée de 1871) : Livret de la caisse d'épargne	5, <b>82</b> 9 21		5,829 <b>2</b> 1
E.			
Appartenant à la caisse de milice. (Levée de 1872) : Livret de la caisse d'épargne	14,054 25	75	14,054 25
F.			
Appartenant à la caisse de milice. (Levée de 1875) : Livret de la caisse d'épargne	8,826 05		8,826 05

	TITRES ET		
	représentés à la COMBISSION.	déposés  à la  BANQUE TATIONALE, conformément à la déclaration du coeveraure de ces établissement.	TOTAL.
<b>G</b> .			
Appartenant à la caisse de milice (Levée de 1874) : Livret de la caisse d'épargne	49,482 55	•	40,482 55
<b>B</b> .			·
Appartenant à la ville de Spa :	!	1	•
Titres 5 1/2 p. 9/0 Belge (100 série)		13,400 - 137,200 -	13,400 • 137,200 •
	,	150,600 -	150,600 •
1.	1		
Appartenant à la caisse générale d'épargne et de retraite :	•	ł	
Titres 2 1/2 p 9/0 Belge	12,515,800 A 48,919,800 A	3,221,400 -	15,735,200 a 48,019,800 a
- 5 1/3 p. 0/0 - (1 re série)	29,288,900 4,929,200	1,701,200 * 12,645,650 *	30,990,100 • 17,574,830 •
- 3 1/, p. % - (3° série).	26,201,800	915,500 *	27,117,300
- 3 <sup>1</sup> / <sub>3</sub> p. <sup>0</sup> / <sub>0</sub> - (3° série) Obligations 3 p. <sup>0</sup> / <sub>0</sub> de la Caisse d'annuités - 4 <sup>1</sup> / <sub>3</sub> p. <sup>0</sup> / <sub>0</sub> du Crédit communal - 4 p. <sup>0</sup> / <sub>0</sub>	3,539,900	20,553,300	20,555,500 · 5,539,900 ·
- 4 p. %	2,300,000	1 800 000	2,500,000
<ul><li>Vieille-Montagne</li><li>Dendre-et-Waes</li><li></li></ul>	-	1,500,000 * 12,000 *	1,500,000
Produits au Flénu     Forges de la Providence	,,	154,000 · 39,000 ·	134,000 <b>*</b> 39,000 <b>*</b>
Oignies, 3 p. %	-	1,099,500	1,099,500
Emprunt de la province de Brabant		115,000 *	115,000 •
- 4 1/2 P 0/0	1	1,625,000	1,625,000 "
- Levant du Flénu 4 1/2 p. 0/0		480,000 <b>-</b> 489,000	480,000 • 489,000 •
— Charbonnage du Hasard		480,000 -	480,000
— Namur-Liège , ,	-	786,500 • 150,500 •	786,500 • 130,500 •
<b>2•</b>		437,000 *	437,000
— Quenast 115 et 35 série	:	44,500 a 37,000 a	44,500 • 37,000 •
— Liège à Maestricht		282,500 -	282,500
Braine à Gand		249,000 · 1,043,000 ·	249,000 ·
- Anvers à Kolterdam		887,000	887,000
- Sambre-et-Meuse 4 p. <sup>8</sup> / <sub>0</sub>	•	229,000 · 537,000 ·	229,000
- Plateaux de Herve	. [ *	351,500	557,000 • 351,500 •
Anvers à Gand		221,500 • 42,000 •	221,500 · 42,000 ·
— Nord-Belge	.   •	995,500	995,500
Ville de Liège		3,000,000 * 6,000 ·	3,000,000 -
Actions privilégiées : Bruxelles-Lille-Calais		58,000 »	6,000 · 58,000 ·
— Tournai-Jurbise	-	68,000 • 78,000 »	68,000 <b>&gt;</b> 78,000 <b>-</b>
Obligations 3 p. % du Crédit communal	4,786,900 *	82,900	4,869,800 • 10,000,000 •
	142,480,500 *	56,376,950 *	108,857,250
J.		!	J.,
Apppartenant au fonds de prévision monétaire :	1	:	ı
Titres 3 1/2 p. 1/6 Belge (2° série)		103,200 315,900	103,200 × 315,900 ×
	**	419,100 -	419,100 *
	La constant de la con		<del></del>

Elle déclare en outre :

- 1° Que les vérifications auxquelles elle a procédé trimestriellement ont permis d'établir, chaque fois, la conformité du portefeuille avec les états de situation de ces institutions;
- 2° Que les obligations de la dette à 4 p. °/o, rachetées par la caisse d'amortissement, de même que les actions privilégiées de la Grande-Compagnie du Luxembourg remboursées par le Trésor, ont, selon le vœu de la loi et des règlements d'administration, été annulées en présence de l'un de ses membres.

La Commission a arrêté, de concert avec le délégué de M. le Ministre des Finances, le 31 décembre 1887, en conformité de l'article 43 de l'arrêté royal du 2 novembre 1848, les écritures du journal et du grand-livre de l'année 1886, ainsi que le journal de l'année 1887, en ce qui concerne les opérations de la Trésorerie et de la Dette publique.

Bruxelles, le 31 mars 1888.

A. DANSAERT, président. P. TACK. CASIER.